

Découvrez le projet de rénovation et d'extension DU SQUARE RENÉ COTY ET SE

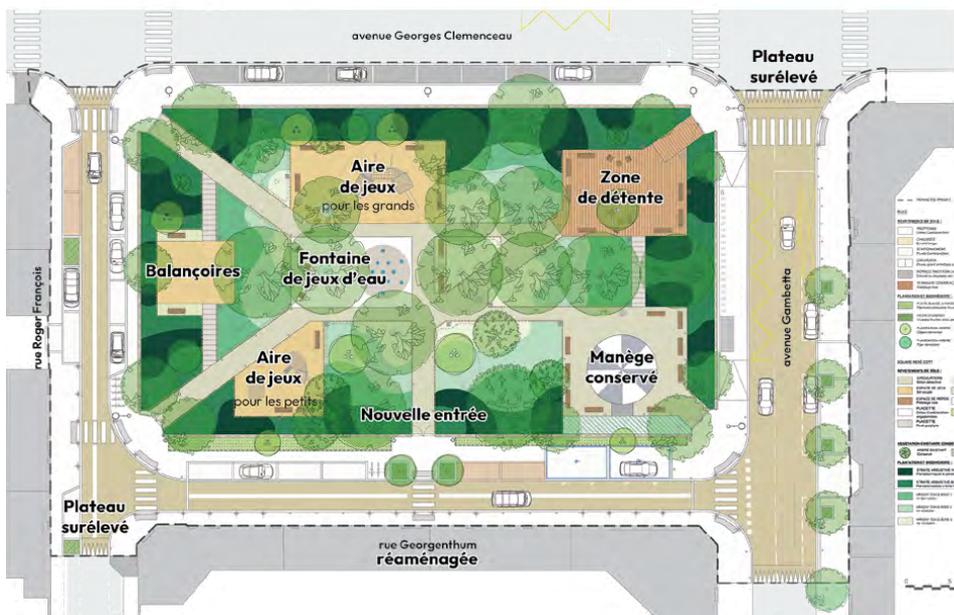
CRÉER UN VÉRITABLE ÎLOT DE FRAÎCHEUR

Poumon vert du quartier, le square René Coty rénové et embelli constituera un véritable **îlot de fraîcheur pour les habitants**. Il rejoint ainsi les espaces ayant déjà bénéficié de rénovation à cet effet, comme le square Jean Moulin qui jouxte la gare du Centre-ville ou le parvis Liberté.

REDONNER UNE NOUVELLE VIE À LA NATURE

Un diagnostic phytosanitaire des 39 arbres présents dans l'enceinte du square a été effectué. **12 nouveaux arbres seront donc plantés dans et autour du square**, et seront complétés par des plantations hautes et persistantes, ainsi que basses et fleuries, afin de créer une ambiance de sous-bois.

Une désimperméabilisation des sols sera opérée afin de favoriser l'infiltration des eaux de pluie bénéfiques aux végétaux, tandis que des revêtements clairs et perméables seront posés pour réduire les effets des îlots de chaleur.



REPENSER L'ATTRACTIVITÉ DU SQUARE

Les différents espaces du square ont été repensés afin de promouvoir les **circulations traversantes**.

Les diverses zones qui le composent – aires de jeux, de détente et de circulation – seront donc mieux identifiées. **Le square sera désormais 100% accessible aux personnes à mobilité réduite en devenant de plain-pied.**



CRÉATION D'UN ESPACE DÉTENTE

Il accompagnera la circulation principale dans le square et sera constitué de **matériaux de qualité, avec l'utilisation de bois**, tandis que le **moblier urbain** – bancs, chaises, corbeilles – reprendra les modèles spécifiques existants sur la ville pour plus de cohérence. **Le manège, qui fait partie intégrante de l'identité du square René Coty, sera conservé et remis au goût du jour.**

DE NOUVELLES AIRES DE JEUX POUR TOUS LES ÂGES

Deux nouvelles aires de jeux adaptées aux 1-6 ans et aux 6-12 ans seront installées. Leur design et les matériaux écologiques composeront répondent aux normes esthétiques d'autres installations sur la commune. À noter qu'elles seront posées sur un sol souple afin de garantir la sécurité des enfants. Des jeux d'eau seront par ailleurs installés entre les deux aires de jeux pour créer un espace supplémentaire de fraîcheur. Des balançoires seront également installées pour compléter cet espace de loisirs.



'embellissement DES ABORDS

EXPOSITION-RENCONTRE Les Maisonnais ont découvert le futur square René Coty

L'Arche du Moulin Brûlé avait des airs de square le 16 novembre dernier ! Et pour cause, les équipes des Espaces Verts de la Ville ont recréé un véritable îlot de nature dans l'Arche du Moulin Brûlé. Ainsi, les très nombreux Maisonnais présents ont pu se projeter concrètement et échanger avec le maire, Marie France Parrain, le président du Territoire, Olivier Capitanio, le maire-adjoint et conseiller régional, Romain Maria, notre député, Michel Herbillon l'équipe municipale et les directions des Espaces Verts et de la Voirie sur les principaux enjeux de cette rénovation d'ampleur.

Découvrez l'exposition dans le hall de l'Hôtel de ville jusqu'au samedi 21 décembre matin inclus.



Les participants ont échangé autour du projet avec les élus municipaux, et notamment le maire, Marie France Parrain.

Parce que le square René Coty est emblématique du quartier de Charentonneau, nous allons redonner toute sa place à ce poumon vert qui une fois rénové et embelli, sera un véritable îlot de fraîcheur pour les habitants.

Marie France PARRAIN, maire de Maisons-Alfort



APAISER LA CIRCULATION ET DÉVELOPPER LES CIRCULATIONS DOUCES

UNE VÉRITABLE PLACE AU CŒUR DU QUARTIER

Pour **favoriser les circulations douces, apaiser la circulation automobile** sur les avenues Gambetta et Georges Clemenceau, ainsi que sur les rues Georgenthum et Roger François, et **assurer une continuité entre le square et ses abords**, plusieurs aménagements de voirie vont être réalisés : **création de plateaux surélevés, passage en zone 30 des av. Gambetta, Clemenceau et de la rue Roger François, réaménagement du stationnement avec places PMR, agrandissement des trottoirs et pose d'enrobé clair**. L'objectif est ainsi de créer **une véritable place au cœur du quartier**.



UNE ZONE DE CIRCULATION APAISÉE ET PARTAGÉE RUE GEORGENTHUM

Pour favoriser la circulation piétonne et les mobilités douces, **une zone 20 de circulation apaisée et partagée va être aménagée**. La rue sera **végétalisée avec vue sur le square**, tandis qu'une **entrée supplémentaire sera créée**. Elle bénéficiera également de **matériaux de qualité (pavés engazonnés, pierres en comblanchien, enrobé clair)**. Des **stationnements supplémentaires pour les vélos** seront également aménagés.